

Aide au recensement dans ADAGE

**Guide à l'attention
des enseignants,
directeurs
et chefs d'établissements.**

L'application ADAGE est un outil de pilotage et de diagnostic des actions d'éducation artistique et culturelle.

ADAGE est accessible aux enseignants et aux personnels de direction.

AVANT TOUTE SAISIE, il est indispensable que le directeur ou chef d'établissement ouvre les droits REDACTEUR à chaque enseignant de son établissement

et dans les vignettes ci-dessous des informations complémentaires pour la saisie.

ETAPE 1 - L'enseignant.e sélectionne l'onglet d'entrée en fonction de la situation territoriale de l'école.

- ➔ Si l'école est située sur un secteur bénéficiant d'un CTEAC* ➔ choisir l'onglet dédié à la zone géographique concernée

Actuellement le département de la Charente-Maritime compte 6 CTEAC*

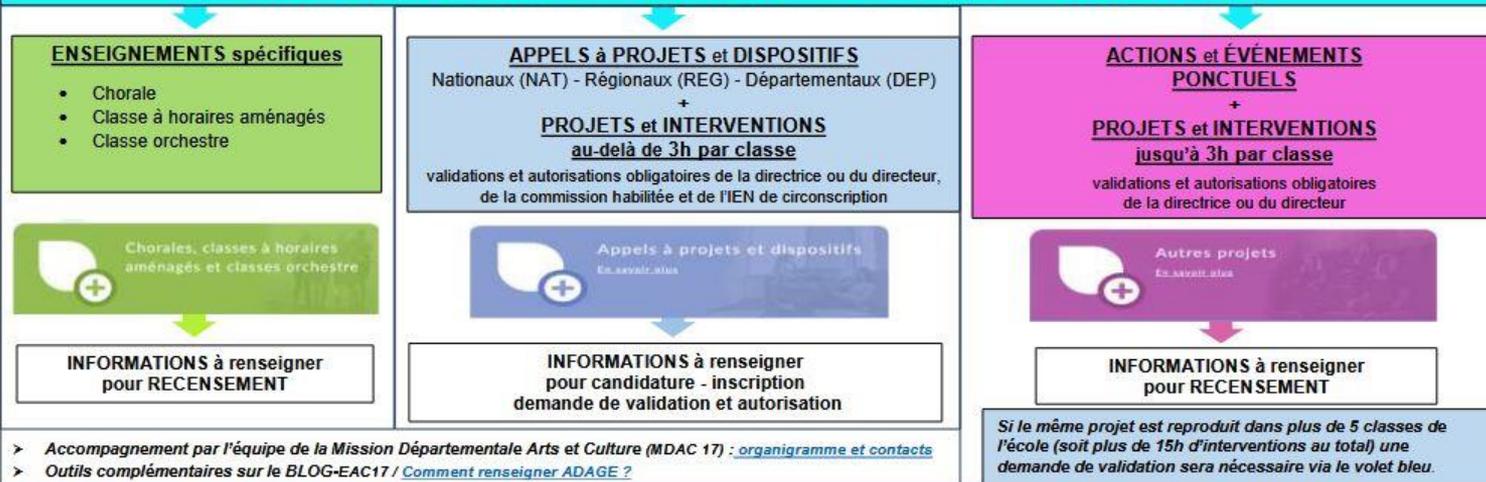
DEP	2024-2025	<u>CTEAC - CdA de La Rochelle 17 - Projets EAC, Sciences et EDD</u>	CHARENTE-MARITIME (017)
DEP	2024-2025	<u>CTEAC Aunis Sud 17 - Projets EAC, Sciences et EDD</u>	CHARENTE-MARITIME (017)
DEP	2024-2025	<u>CTEAC Aunis Atlantique 17 - Projets EAC, Sciences et EDD</u>	CHARENTE-MARITIME (017)
DEP	2024-2025	<u>CTEAC CARO 17 - Projets EAC, Sciences et EDD</u>	CHARENTE-MARITIME (017)
DEP	2024-2025	<u>CTEAC Marennes-Oléron 17 - Projets EAC, Sciences et EDD</u>	CHARENTE-MARITIME (017)
DEP	2024-2025	<u>CTEAC Coeur de Saintonge 17 - Projets EAC, Sciences et EDD</u>	CHARENTE-MARITIME (017)

- ➔ Si l'école n'est pas située sur un secteur bénéficiant d'un CTEAC* ➔ choisir l'onglet ci-dessous

DEP	2024-2025	<u>Ecoles 17 - Projets EAC, Sciences et EDD</u>	CHARENTE-MARITIME (017)
-----	-----------	---	-------------------------

*CTEAC - Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle

ETAPE 2 - L'enseignant.e sélectionne le volet vert, bleu ou mauve en fonction du type de projet.



- **Accompagnement par l'équipe de la Mission Départementale Arts et Culture (MDAC 17) :** [organigramme](#) et [contacts](#)
- **Outils complémentaires sur le BLOG-EAC17 / Comment renseigner ADAGE ?**

Les axes du projet affichés et les actions d'éducation artistique et culturelle recensées participent à la reconnaissance des dynamiques culturelles développées au sein de votre école ou établissement scolaire.

Les projets recensés sont publiés sur une cartographie des écoles et établissements scolaires. Partager ses projets et découvrir ceux d'autres établissements scolaires ouvre le champ des possibles dans la construction des actions notamment en partenariat et en inter-dégré. L'onglet « ressources » permet en complément d'accéder aux coordonnées de structures culturelles et au descriptif de dispositifs.

De nombreux acteurs se mobilisent pour porter la politique d'éducation artistique et culturelle : ministères, académies (DAAC, DSDEN), DRAC, partenaires culturels, collectivités... La connaissance et l'analyse de l'ensemble des données d'ADAGE leur permet de se fédérer, d'accompagner et de soutenir les projets en tenant compte des spécificités des territoires, et de mutualiser les financements et moyens.

Pour favoriser le partage et la mutualisation

Pour développer l'accès à la culture pour tous

Pour valoriser les actions

Pourquoi compléter le volet culturel ?

Pour suivre le parcours des élèves

Pour faciliter les échanges et le pilotage

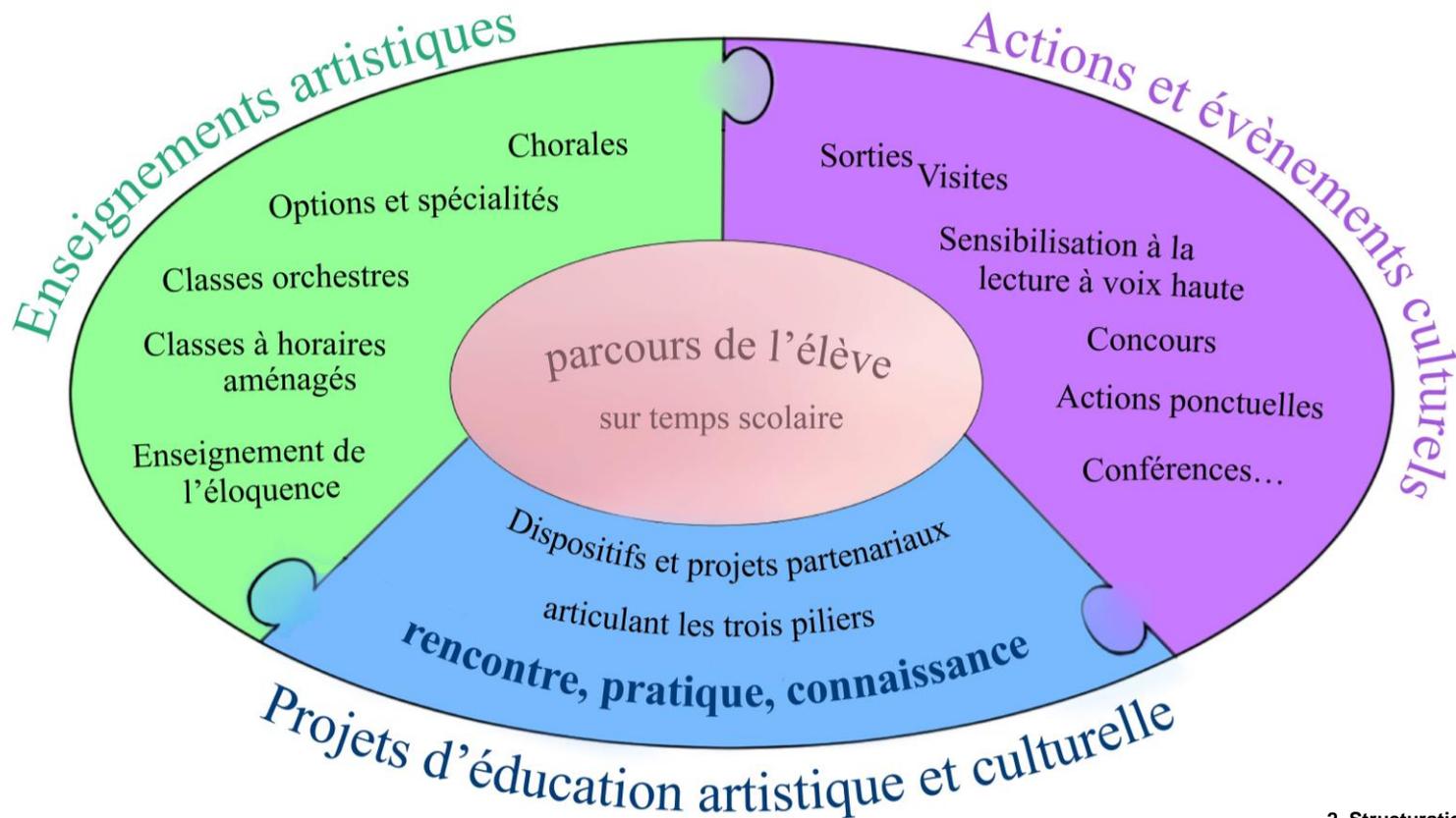
Avoir connaissance des actions et acteurs permet :

- d'échanger pour construire ou faire évoluer des projets
- de mettre en cohérence les actions suivant les axes du projet d'établissement/d'école,
- de consolider les budgets
- de communiquer avec les élèves, les parents, les IEN et conseillers pédagogiques
- de préparer le conseil pédagogique ou le conseil d'administration

L'application permet de retracer le parcours de chaque élève.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Développé tout au long de sa scolarité, le parcours de l'élève est composé d'enseignements artistiques, projets d'éducation artistique et culturelle et actions culturelles, reliés à son expérience personnelle (pratique en conservatoire, sensibilisation à l'école, en cadre associatif, en famille...)





Chorales, classes à horaires aménagés et classes orchestre

Chorale	Ecole Collège
Classe orchestre	Ecole Collège
Enseignement facultatif de chant choral	Collège

Enseignement expérimental d'éloquence	Collège
--	---------

Classe à horaires aménagés arts plastiques	Ecole Collège
Classe à horaires aménagés cinéma	E C
Classe à horaires aménagés arts du cirque	E C
Classe à horaires aménagés danse	E C
Classe à horaires aménagés musicales	E C
Classe à horaires aménagés théâtre	E C

Enseignement optionnel arts plastiques	Lycée
Enseignement optionnel arts du cirque	L
Enseignement optionnel cinéma audio-visuel	L
Enseignement optionnel création et culture design	L
Enseignement optionnel danse	L
Enseignement optionnel histoire des arts	L
Enseignement optionnel musique	L
Enseignement optionnel théâtre	L
Enseignement de spécialité Arts : théâtre	L
Enseignement de spécialité Arts : danse	L
Enseignement de spécialité Arts : cinéma-audiovisuel	L
Enseignement de spécialité Arts : musique	L
Enseignement de spécialité Arts : arts plastiques	L
Enseignement de spécialité Arts : arts du cirque	L
Enseignement de spécialité Arts : histoire des arts	L

APPELS À PROJETS et DISPOSITIFS

Le projet articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle

La rencontre

des œuvres artistiques de différentes esthétiques et des objets patrimoniaux ; des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture, des chercheurs, des scientifiques; des lieux ..

La Pratique

Individuellement et collectivement, dans des domaines artistiques diversifiés ; la démarche du professionnel, la démarche de création de l'artiste est singulière et induit une construction spécifique des autres piliers.

Les connaissances

Appropriation de repères culturels et d'un lexique spécifique ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Les composantes d'un projet d'éducation artistique et culturelle

Le partenariat

Au côté des enseignants et en étroite collaboration avec eux, les partenaires apportent leurs compétences propres et leur expérience. L'enjeu du partenariat est d'aboutir à un projet éducatif partagé et construit ensemble, au centre duquel se trouve l'élève.

Le projet favorise l'interdisciplinarité ainsi que le décroisement des apprentissages en créant des ponts entre disciplines, acteurs éducatifs et élèves.



AUTRES PROJETS

Types d'actions culturelles, première partie.

Actions	Exemples et indications
Une ou des sorties ou visites culturelles	
Voyage à dimension culturelle ou artistique	
Echange culturel	Jumelage
Une ou des rencontres avec un ou des artistes	
Une ou des rencontres avec un ou des professionnels de la culture	
Conférence culturelle, artistique ou scientifique	
Atelier de pratique artistique ou scientifique ponctuel	Les ateliers de pratique artistique ou scientifique réguliers relèvent du projet d'éducation artistique et culturelle (partie bleue).
Action de sensibilisation à la lecture et la lecture à voix haute, l'art oratoire	
Action de sensibilisation artistique et/ou scientifique	Hors lecture
Découverte des métiers liés à l'art et à la culture	
Production ou création artistique et/ou scientifique	



Types d'actions culturelles, seconde partie.

Actions	Exemples et indications
Un accueil de manifestation artistique ou culturelle professionnelle dans l'établissement (spectacle, exposition, tournage)	
Une galerie d'exposition permanente	
Manifestation, journée ou semaine thématique	
Elèves candidats à un concours	En lien avec un domaine artistique ou scientifique
Constitution d'un jury d'élèves ou d'un comité d'élèves	Comité de lecture, jury pour décerner un prix
Un club théâtre	
Un club lecture	
Un cinéclub, un club cinéma	
Un club artistique (hors théâtre, lecture, cinéma)	
Un club scientifique	
Action artistique et/ou culturelle développée dans le cadre Ecole ouverte	
Action artistique et/ou culturelle développée dans le cadre Vacances apprenantes	
Action artistique et/ou culturelle développée dans le cadre du 2S2C	